

**Localisation: Andrézieux-Bouthéon (42)**  
**Client : Commune d'Andrézieux-Bouthéon**  
*Métier : Aménagement quartier d'habitat*

**Coût d'investissement :**  
**10,4 M€**

## Description de l'opération

La cessation d'activité de l'entreprise France Bois Imprégnés a libéré un tènement d'11 ha, à proximité immédiate du centre-ville d'Andrézieux-Bouthéon et de la gare de Bouthéon. L'objectif vise à réaliser un nouveau quartier - en lieu et place d'un ancien site industriel lourdement pollué - et constituer un ensemble urbain mixte cohérent. L'esprit de la conception de l'opération est : "le parc habité". L'ensemble est composée de 11 îlots (dont 7 îlots logements / activité et 4 îlots d'équipements).



## Missions

- Montage administratif, juridique et financier spécifique à la dépollution du site
- gestion administrative, juridique et financière de l'opération
- acquisition foncière
- suivi des procédures d'urbanismes, environnementales
- passation des contrats et marchés (prestataires, MOE, entreprises)
- pilotage des études opérationnelles et de conception
- suivi des travaux d'aménagement et de dépollution
- commercialisation des lots (négociation et suivi de ventes, accompagnement technique des prospects)

## Contrat

Concession d'aménagement

## Maîtrise d'œuvre

ART + / COTÉBA / GREEN CONCEPT (MOE conception)  
 ARCHIGROUP (MOE réalisation)  
 EUTOPIA (architecte conseil)  
 ARTELIA (BE dépollution)

## Programme

- 30 000m<sup>2</sup> de logement (environ 370 logements) : 1 îlot livré, 1 îlot en travaux, deux programmes en cours d'étude
- 13 000m<sup>2</sup> d'équipements publics : 2 îlots ivrés (EPHAD, conservatoire-médiathèque), 1 programme en cours d'étude
- 8000m<sup>2</sup> d'activité (commerces, services..)
- Espaces publics, gestion alternative des eaux pluviales

## Avancement du projet

- 2000 : création de la ZAC
- 2011 : dossier de réalisation
- 2012 : réalisation des travaux
- 2012-2019 : commercialisation

## Novim<sup>+</sup>

- Gestion d'une importante pollution des sols (HCT, HAP...) et des eaux souterraines
- Gestion environnementale : suivi CNPN
- Un accompagnement de la collectivité sur le long terme

